NEGOFIL

Nº 141

NEGOFIL, la newsletter de la FDMC, Organisation professionnelle des Distributeurs de Matériaux de Construction

Agenda

LA NEWSLETTER DU NEGOCE



- Du 13 au 17 octobre : Journées Portes Ouvertes dans les négoces franciliens en partenariat avec France Travail IDF dans
- le cadre des rencontres des métiers du Commerce • 13 octobre : COPIL convention de coopération (MENES,
- FDMC, Constructys) • 14 octobre : CPC commerce - Assemblée Régionale FDMC Bourgogne Franche-Comté - Journée de parrainage au lycée des Marcs d'Or à Dijon
- · 16 octobre : CPNEFP • 23 octobre : SPP alternance - Club RH FDMC Centre-Val-de-

90 ans de la FDMC : Participez à un moment historique pour la filière !

• 28 octobre : Réunion de la CPPNI



Le 19 novembre, la FDMC vous convie à son déjeuner-rencontre anniversaire au Pavillon Dauphine, à l'occasion de ses 90 ans d'existence.

Depuis 1935, la FDMC accompagne les évolutions de la filière et fédère les acteurs autour de valeurs communes. Ce rendez-vous exceptionnel réunira les professionnels du secteur pour revenir sur les grandes étapes de l'histoire de la profession et saluer celles et ceux qui l'ont portée avec engagement et conviction.

Déjà près de 200 inscrits à cet évènement incontournable de la filière! Et vous?

Merci à nos partenaires industriels pour leur fidélité et leur engagement. Les fournisseurs non partenaires sont également invités à prendre part à cette célébration, Contactez-nous dès maintenant. https://www.fdmc.org/90ans/

La FDMC unique organisation représentative de la distribution des matériaux de construction



Par arrêté ministériel, publié au JO du 4 septembre 2025, la FDMC devient la seule organisation représentative des employeurs dans le champ de la convention collective nationale des salariés du négoce des matériaux de construction (IDCC 3216).

Cette reconnaissance vient couronner plusieurs années de travail pour bâtir un socle conventionnel solide, désormais élargi à la distribution de bois, qui a rejoint en début d'année la convention collective du négoce des matériaux de construction.

pour les distributeurs de produits et matériaux de construction. Elle œuvre en lien avec les partenaires sociaux pour faire vivre un texte conventionnel moderne et adapté aux enjeux de valorisation des compétences des 86 000 collaborateurs de la branche.

Elle agit au cœur de la distribution pour le bâtiment et les travaux

La FDMC s'impose comme l'organisation professionnelle de référence

publics, dans l'intérêt de ses membres, généralistes, spécialistes (bois, panneaux, TP, carrelage, sanitaire, couverture...) ou multispécialistes.

Cette représentativité exclusive (100% sur sa Convention collective) est le fruit d'une mobilisation des entreprises adhérentes à la FDMC qui marquent ainsi leur volonté de poursuivre un dialogue social soutenu.

En savoir plus : https://www.fdmc.org/representativite2025/

Quatre saisons d'écogestes : la FDMC dévoile son infographie Automne



Dans le cadre des travaux menés par la Commission RSE et Développement Durable, la FDMC dévoile la dernière infographie de sa série dédiée à la réduction de l'empreinte carbone dans le négoce. Après le printemps, l'été et l'hiver, l'automne vient boucler cette collection qui illustre, au fil des saisons, des écogestes simples et concrets pour accompagner les négociants dans leur transition environnementale.

Cette nouvelle édition automnale met à l'honneur les économies d'énergie, la mobilité raisonnée, la gestion des eaux pluviales et la valorisation des déchets verts, tout en célébrant les saveurs locales et la biodiversité de saison.

Avec ces quatre infographies, la FDMC propose aux professionnels du négoce des outils pratiques et accessibles pour agir tout au long de l'année en faveur d'une activité plus durable et responsable. Découvrez dès à présent l'infographie "Automne", disponible dans

l'espace adhérent du site de la FDMC.

Logistique urbaine durable : la FDMC plaide pour la reconnaissance du rôle logistique du négoce



Le jeudi 9 octobre, la FDMC a été reçue au ministère de la Transition écologique dans le cadre de la mission sur la logistique urbaine durable 2025, conduite par Anne-Marie Idrac, présidente de France Logistique. Aux côtés de la FFB, de la CAPEB et de la FNTP, la Fédération a rappelé le rôle essentiel du négoce de matériaux dans l'approvisionnement

quotidien des artisans et entreprises du bâtiment. Elle a mis en garde contre les effets d'une restriction d'accès des négoces ou camions de livraison aux centres urbains, qui entraînerait une hausse des émissions de CO2, une multiplication des flux et un surcoût pour les professionnels comme pour les particuliers.



Une page dédiée aux travaux de la mission est désormais disponible dans l'espace adhérent du site de la FDMC, rubrique Transport et Logistique.

Filière REP PMCB : vers une prolongation des discussions pour une refondation équilibrée



Dans le cadre des travaux engagés pour refonder la filière REP PMCB, le cycle intensif de concertation, piloté par l'OCAB, se poursuit afin de définir les orientations d'un dispositif plus soutenable, efficace et

Les principes actuellement discutés sont la remise en question de la reprise sans frais, un assouplissement des règles de maillage territorial des points de reprise et la transparence des coûts.

La FDMC, pleinement engagée dans ces discussions, défend avec constance les positions arrêtées par son Comité directeur, veillant à ce que les futures règles demeurent adaptées aux réalités opérationnelles des points de vente et économiquement soutenables.

L'hypothèse d'une prolongation des concertations de trois à quatre semaines a été accueillie favorablement par le cabinet de la Ministre, afin de permettre à l'ensemble des acteurs d'affiner les propositions et d'aboutir à un consensus durable. La FDMC restera attentive à ce que les évolutions du dispositif respectent l'équilibre économique et opérationnel du négoce.

Décret tertiaire : le négoce de matériaux dispose désormais de sa propre catégorie



Les bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m² sont soumis à une obligation progressive de réduction de leur consommation énergétique : -40 % d'ici 2030, -50 % d'ici 2040 et -60 % d'ici 2050. Les entreprises peuvent atteindre ces objectifs de deux manières : soit en comparant leur performance à une année de référence (comprise entre 2010 et 2019), soit en respectant un seuil de consommation "en valeur

absolue", exprimé en kWh/m²/an et défini selon leur activité. La grande majorité des négoces de matériaux de construction ont choisi la méthode fondée sur une année de référence. Pour ceux qui privilégient la valeur absolue, la réglementation évolue : jusqu'à présent, seuls cinq secteurs bénéficiaient de modalités spécifiques (bureaux, hôtellerie-restauration, transport, services publics et culture). Grâce à l'action de la FDMC, une nouvelle catégorie intitulée « Négoce et distribution de matériaux » a été créée, permettant aux entreprises concernées d'appliquer un seuil adapté à leur activité. Un Négoce-Mémo dédié au décret tertiaire sera prochainement mis à disposition des adhérents.

Les Foulées du Négoce 2025 : Plus de 3 tours du monde pour la planète !



15 sept - 15 oct 2025

La fin des Foulées du Négoce 2025 approche, et l'enthousiasme ne faiblit pas ! Avec plus de 1 200 participants mobilisés à travers toute la France, l'événement a déjà franchi un cap impressionnant : ensemble, les marcheurs et coureurs ont parcouru l'équivalent de plus de trois fois le tour de la planète. Et ce n'est pas fini ! Il reste encore quelques jours jusqu'au 15 octobre pour continuer à accumuler les kilomètres et faire grimper le compteur. L'énergie collective déployée témoigne d'un véritable engouement pour cette initiative qui allie sport, engagement professionnel et action

environnementale. Au-delà de la performance physique, les Foulées du Négoce incarnent une démarche porteuse de sens. En valorisant la profession du négoce et en renforçant la cohésion des équipes autour d'un projet fédérateur, l'événement s'inscrit pleinement dans une logique de responsabilité sociétale. Chaque kilomètre parcouru finance l'acquisition d'arbres en pleine propriété par les enseignes participantes, contribuant ainsi à la préservation de la biodiversité de manière concrète et durable. Avec 36 enseignes engagées, cette édition 2025 marque un tournant dans la mobilisation du secteur pour un avenir plus vert. Alors, jusqu'au

dernier jour, on ne lâche rien! Journée Portes Ouvertes PACA



Le jeudi 9 octobre 2025, la Fédération des Distributeurs de Matériaux de Construction PACA et Constructys, ont organisé en partenariat avec le service public de l'emploi (Cap Emploi, Missions Locales et France Travail), une journée portes ouvertes dédiée à la découverte des métiers des distributeurs de matériaux de construction. Cet événement, qui a réuni sept enseignes et dix agences de la région, a permis à de nombreux demandeurs d'emploi d'échanger avec les entreprises, de découvrir un secteur porteur et d'explorer les dispositifs de formation favorisant une intégration dans la filière.

Webinaire de présentation des CQP - 6 Novembre



A l'occasion du 20? anniversaire des Certificats de Qualification Professionnelle du négoce des matériaux de construction, la FDMC vous convie à un webinaire de présentation de ce dispositif phare de la branche le jeudi 6 novembre de 11h à 12h. Conçus par des professionnels pour répondre aux besoins spécifiques des entreprises de la branche, le dispositif des CQP est l'outil « formation » le plus adapté, pour recruter, professionnaliser et fidéliser vos collaborateurs. Ce moment d'échange a pour vocation de vous apporter une meilleure compréhension de la mise en œuvre des CQP, de leurs intérêts dans la montée en compétences de vos collaborateurs et des financements à mobiliser.

Négociations commerciales : la CEPC précise le régime grossiste, AFENBAT forme les acteurs



Chaque année, les fournisseurs et les distributeurs engagent une étape essentielle de leur relation commerciale : la négociation des accords annuels et des conditions tarifaires. Un exercice exigeant, rendu plus délicat encore par l'évolution constante du cadre juridique.

Le 30 juin 2025, la Commission d'examen des pratiques commerciales (CEPC), au sein de laquelle siège la FDMC, a rendu un avis précisant les contours du régime dérogatoire applicable aux grossistes. Elle y rappelle qu'une filiale ne peut pas revendiquer ce statut à l'égard des autres sociétés de son groupe, ne disposant pas d'une indépendance

Pour accompagner les entreprises dans la maîtrise de ces règles et l'optimisation de leurs discussions contractuelles, AFENBAT organise, en

partenariat avec le cabinet Vertice, une formation consacrée aux négociations commerciales. Cette session permettra d'aborder les bonnes pratiques et d'anticiper les évolutions réglementaires qui touchent le négoce de matériaux de construction. La formation se tiendra le **lundi 6 novembre**, à Paris ou à distance. Le

programme détaillé sera prochainement disponible. Renseignements et inscription: contact@afenbat.fr

FDMC Fédération des Distributeurs de Matériaux de Construction 215 bis, boulevard Saint-Germain - 75007 Paris www.fdmc.org Email: federation@fdmc.org



